

Des nouvelles de “ l'immonde ” 4

Claude Léger

De l'orthographe

J'ai peut-être appuyé un peu fort sur le fusain et la mine de plomb dans ma précédente chronique . De bonnes nouvelles nous parviennent de temps à autre ; il n'y a pas de raison de faire la fine bouche. Ainsi, l'INSERM a fini l'année 2006 en nous faisant cadeau d'une nouvelle expertise collective qui porte sur « les troubles spécifiques des apprentissages ». Eh bien, je vous le donne en mille et plus !, la cohorte d'experts en neurocognition, psycholinguistique, biostatistique, neuropédiatrie, etc., commence son rapport par la phrase suivante : « Apparue avec l'obligation scolaire, l'échec scolaire se manifeste de manière particulièrement visible au début du XX^e siècle après que le système scolaire ait fonctionné (sic) pendant une vingtaine d'années. » Je crains que nos experts, qui ont tous été soumis à cette obligation, n'aient connu peu ou prou cet échec dont ils vont faire le constat en près de cinquante pages fort documentées.

En effet, si j'en crois la première grammaire à me tomber sous la main, en l'occurrence la Larousse de 1936, et s'agissant des subordonnées de temps : « L'action principale est **postérieure** à la subordonnée. La subordonnée commence par une des locutions conjonctives : *après que, dès que, des fois que*. Elle est à l'**indicatif**. » (p. 105).

La situation de l'arroseur arrosé est celle qui provoque le plus facilement le rire. Je ne vais cependant pas en rajouter aux dépens de ce malheureux INSERM, qui traverse une zone de turbulences en cette année électorale. Saisi par le collectif « Pas de zéro de conduite », sur les problèmes éthiques soulevés par « des approches de prédiction à l'occasion de la détection de certains troubles du comportement chez le très jeune enfant », le Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE) a émis un avis particulièrement critique sur l'expertise collective de l'INSERM concernant le trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent. Cette expertise a servi, on

s'en souvient, au Ministre de l'Intérieur pour étayer certains des aspects les plus contestables de son projet de loi de prévention de la délinquance. On ne sera donc pas surpris d'apprendre que le président du CCNE ait déclaré : « Nous sommes inquiets sur les risques d'utilisation de cette expertise à des fins politiques. »

Dans sa conclusion, le CCNE lève que l'expertise « a tendance à confondre facteur de risque et causalité efficiente, et repose sur un postulat qui privilégie l'inné (facteurs génétiques, prédispositions cérébrales...) aux dépens de l'acquis (facteurs environnementaux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, familiaux...).

L'INSERM serait-il en voie de devenir l'entité évaluatrice des conduites prédictives les plus inattendues ? On pourrait le penser, si l'on en croit le *coming out* du ministre, devenu entre temps candidat à l'élection présidentielle : « Je suis né hétérosexuel ! » (aveu confessé publiquement sur TFI le 5 Février).

Il n'est plus d'actualité de se gausser des « communicants » des hommes (genre neutre) politiques, car on ne les recrute plus dans la « pub ». On va plutôt les chercher parmi les *coachs* les plus aguerris, chez les « philosophes », et pourquoi pas chez les experts de l'INSERM. On pouvait lire récemment dans *Le Monde* : « Entre Socrate et Sigmund Freud, il y a Machin ¹, son unique et indispensable parolier ». Et c'est ainsi qu'un candidat peut énoncer avec un plissement des muscles frontaux traduisant l'inspiration douloureuse : « Quelle est la différence entre l'amour et le désir ? ».

Irons-nous jusqu'à souffler à l'oreille de l'intéressé cette remarque si personnelle de Lacan : « J'ai joué l'année dernière sur le lapsus orthographique que j'avais fait dans une lettre adressée à une femme – *tu ne sauras jamais combien je t'ai aimé* – é au lieu de ée. On m'a fait remarquer depuis que cela voulait dire peut-être que j'étais homosexuel. Mais ce que j'ai articulé précisément l'année dernière, c'est que, quand on aime, il ne s'agit pas de sexe ². » ■

1 · Le nom a été modifié.

2 · Lacan J., *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, leçon du 19 Décembre 1972.